

**COMMUNIQUE EMANANT DU COMITE NATIONAL DE RIPOSTE
CONTRE LE COVID-19 AU BURUNDI**



Le comité National de riposte contre la COVI-19 porte à la connaissance de la communauté nationale et internationale ce qui suit :

- 1. Pour les voyageurs entrant sur le territoire burundais via l'Aéroport International Melchior NDADAYE de BUJUMBURA,**
 - Le certificat PCR négatif n'est plus exigé à l'arrivée.
 - Néanmoins, le test de dépistage PCR reste toujours exigé à l'arrivée.
- 2. Pour les voyageurs sortant,**
 - le test PCR négatif est exigé uniquement pour ceux qui se rendent dans les pays qui l'exigent avant d'accéder à leur territoire
- 3. Pour les citoyens des pays membres de l'EAC, le coût du test de dépistage Covid-19 à l'arrivée à l'Aéroport International Melchior NDADAYE de Bujumbura passe de 100 à 50 dollars américains.**

Fait à Bujumbura le 08/08/2022

Pour le Comité National de riposte contre la Covid-19 au Burundi,

**Le MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE ET
DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA**

Dr Sylvie NZEYIMANA

Vice-Président

